



01

Réduire l'empreinte écologique par une vision de la mobilité

L'entreprise de Flandre occidentale delaware est un acteur TIC actif dans le monde entier, qui compte 29 filiales régionales dans 15 pays. Elle est spécialisée dans les solutions IT et les services avancés pour soutenir les entreprises dans leurs activités et la transformation digitale. En 2017, delaware décidait de réduire son empreinte écologique par une nouvelle vision de la mobilité combinée à une approche stratégique, et de l'ancrer dans sa politique de Responsabilité sociétale des entreprises.

Pieter Sanders, Facility & Fleet Manager chez delaware et membre du conseil d'administration de la BFFMM (Fédération belge du Fleet & Mobility Management): « Cette vision repose sur trois piliers : parcourir moins de kilomètres, générer moins d'émissions de CO₂ et rechercher plus d'efficacité dans les options de mobilité proposées. Cela a notamment conduit à l'ouverture de nouveaux sites, comme à Liège, pour raccourcir les trajets. Depuis 2020, notre politique de mobilité est focalisée sur la conduite électrique. » La flotte de delaware compte 1400 véhicules. L'entreprise mise maximale sur le 'full electric' (VE, sans transition par le PHEV). Actuellement, 90% des voitures commandées sont 100% électriques. « Les commandes sont en cours pour remplacer 400 voitures par des VE dans l'année à venir », signale Pieter Sanders. « En commandant un an avant la fin du contrat de leasing, on peut éviter des problèmes de livraison et la transition à l'électrique a lieu en douceur. Aujourd'hui, 21% de notre flotte est full électrique et la part augmente d'année en année. » Les émissions moyennes de CO₂ de la

flotte de delaware sont de 87g/km et vont diminuer d'ici la fin de l'année à un peu plus de 80 g/km. Pour 2023, la politique de mobilité prévoit au maximum un modèle de motorisation diesel, les autres options étant des VE.

Faciliter la conduite électrique

L'électrification de la flotte a conduit à l'inclusion de marques qui n'étaient jadis pas reprises dans la sélection, comme Hyundai, Kia, MG... « Toute marque ayant une offre en VE dont l'autonomie d'au moins 400 km est garantie par le WLTP est prise en considération », ajoute Pieter Sanders. « Notre liste de sélection des modèles est adaptée jusqu'à trois fois par an ». Les voitures d'entreprise électriques sont, à l'instar des voitures à moteur thermique, louées en leasing pour 4 ans. C'est un 'leasing opérationnel', sans assurance (dissociation). Les collaborateurs peuvent utiliser la voiture à des fins professionnelles et privées. delaware permet la charge rapide en déplacements pour apaiser la crainte d'une autonomie insuffisante. « Les super chargeurs du réseau Ionity et Fastned peuvent être utili-

sés avec la carte de recharge », détaille Pieter Sanders. « Toutefois, nous n'avons pas souscrit d'abonnement car les tarifs énergétiques inférieurs qui y sont associés pourraient se retourner contre nous, les utilisateurs considérant qu'ils sont libres d'utiliser cette option de charge. Il y a un contrôle sur les charges pour éviter la montée en flèche des coûts, mais nous agissons globalement 'de bonne foi'. Nous motivons les utilisateurs à se demander pourquoi appliquer une charge rapide et si c'est vraiment nécessaire ».

La carte de recharge est activée pour une utilisation en Belgique et en Europe mais les recharges hors de la Belgique sont à payer par les collaborateurs et traitées via la fiche de salaire. delaware prévoit des infrastructures de recharge sur ses sites. Il y a 14 bornes de recharge à Courtrai, 10 à Anvers, 4 à Wavre et 4 à Liège. L'application 'XPOfleet' a été sélectionnée comme outil de gestion de l'ensemble de la flotte et propose des rapports détaillés.

Budget mobilité

En 2020, un budget mobilité a été instauré pour les collaborateurs de delaware

bénéficiant d'une voiture d'entreprise. Pieter Sanders: « Nombre de nos clients se trouvent dans des zones industrielles qui sont peu voire pas accessibles en transports en commun. Nous avons donc décidé de toujours prévoir une voiture d'entreprise dans le pilier 1. Le choix doit être principalement une VE, ce qui est le cas pour 95% des collaborateurs repris dans le budget de mobilité. »

Pendant tout un temps, les modèles à entraînement hybride – pas de PHEV – étaient autorisés mais il y a aujourd'hui assez de choix en VE pour toutes les catégories d'emploi chez delaware.

Des options de mobilité polyvalentes

Le leasing vélo est une option de mobilité depuis 2018 chez delaware qui accorde en plus une allocation vélo. Les collaborateurs doivent cependant s'engager à utiliser maximalelement le vélo pour les déplacements domicile/travail.

Pieter Sanders: « Quelques voitures de notre flotte sont mises à disposition comme voiture partagée. La réservation et le déverrouillage ont lieu via une application. Ces voitures partagées sont utilisées par les collaborateurs qui utilisent une VE en standard mais qui pour certaines missions aux distances plus longues préfèrent un modèle diesel ».

Outre les voitures partagées, les collaborateurs peuvent utiliser des vélos partagés, également à réserver via l'application. « Ils sont surtout prisés pendant la pause du midi pour faire quelques achats dans les alentours et pour les réunions à vélo », poursuit Pieter Sanders: « delaware stimule depuis un certain temps les réunions à pied ou à vélo dans le cadre du bien-être et de la santé au travail ».

Par Eduard Coddé

01. La flotte de delaware compte 1400 voitures. Aujourd'hui 90% des voitures commandées sont 100% électriques et la part des VE s'élève à 26%.

02. Le lundi 5 septembre, 150 nouveaux collaborateurs juniors ont réceptionné leur voiture d'entreprise électrique.

03. La recharge rapide en déplacement est autorisée afin d'apaiser la crainte d'une autonomie insuffisante.



02



03

L'électrique pour se lancer

Le lundi 5 septembre, 150 collaborateurs juniors ont commencé à travailler chez delaware. Ils ont pu réceptionner leur voiture d'entreprise ce jour-là.

delaware a choisi la Volvo XC 40 Recharge pour son autonomie de plus de 400 km, sa capacité de charge – 28 minutes de 10 à 80% avec un chargeur rapide à 130 kW DC; 8 heures à domicile pour une charge de 0 – 100% à 11kW AC – mais certainement pas pour le label 'made in Belgium'. Pieter Sanders: « Le fait que les voitures aient été construites dans la ville voisine de Gand est un critère de sélection important car cela cadre avec notre vision de réduire l'empreinte écologique en parcourant moins de kilomètres, dans ce cas-ci le trajet entre la production et l'utilisateur. »

Au total, delaware a commandé 170 exemplaires de la Volvo XC 40 Recharge. Un autre avantage est que le changement de pneus été/hiver prévu en standard dans le leasing n'est plus nécessaire car les véhicules sont équipés de pneus quatre saisons.